

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1977)
Heft: 412

Artikel: Se vautrer dans l'énergie électrique
Autor: Lehmann, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1018730>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Se vautrer dans l'énergie électrique

Le directeur de la Compagnie vaudoise d'électricité (CVE) n'y va pas de main morte. Devant l'assemblée générale des actionnaires de sa compagnie, mardi dernier à Lausanne, M. Jacques Desmeules a qualifié le moratoire de quatre ans visant à suspendre la construction des centrales nucléaires de « tarte à la crème des opposants ». Passant à plus de précisions, le même orateur poursuivait : « Si le moratoire devait être appliqué aux centrales en construction ou projetées de Gösgen, Leibstadt, Kaiseraugst et Graben, il en résulterait une charge supplémentaire de l'ordre de un million par jour, mise à la charge des consommateurs, sans compter les conséquences de la pénurie d'électricité qui s'ensuivrait » (voir « 24 Heures » du 15.6.1977).

Et de cerner en ces mots, notamment, la question de l'information sur le sujet : « On comprendrait mal que les entreprises d'électricité qui sont tout de même les mieux placées pour connaître les besoins et les possibilités de production abandonnent leur rôle de responsables de la fourniture et laissent le champ libre aux opposants à l'énergie nucléaire ».

Ces apostrophes consternent Pierre Lehmann (Réd.).

Les litanies et les menaces de M. Desmeules sont maintenant bien connues : seul le nucléaire peut permettre d'accroître la production d'électricité, le moratoire de quatre ans dans la construction des centrales coûterait un million par jour, ce qui renchérira le prix du courant... Car bien entendu, ces sommes on les fera payer aux consommateurs. Z'avaient qu'à faire ce que M. Desmeules proposait, bien fait pour eux ! Pour la bonne mesure, on agite l'épouvantail de la réglementation de la consommation d'énergie. Ça, pour M. Desmeules, paraît être la plus grande oppression imaginable. Les tortures de Pinochet ne sont rien en comparaison.

Mais, êtes-vous certain, monsieur Desmeules, que

tous les citoyens partagent votre épouvante ? Vous n'en savez strictement rien non plus.

Je reconnais que vous essayez de faire ce qu'il faut pour que cette augmentation, à laquelle vous semblez beaucoup tenir, se produise : vous considérez comme un succès le fait d'avoir réussi à équiper cinq cents immeubles du chauffage électrique, alors que vous savez comme tout le monde, que le chauffage électrique (surtout le chauffage électrique bête, celui à effet Joule qui est celui que vous faites installer) est la pire façon de chauffer des locaux, parce que son rendement est pitoyable.

Il s'agit là d'un gaspillage irresponsable, mais qui a bien sûr comme conséquence de gonfler artificiellement les « besoins ». Je dis bien artificiellement, parce que si l'on présente comme un besoin une dépense d'énergie qui ne sert qu'à chauffer les moineaux ou à produire de l'entropie, on se moque du citoyen. On ne devrait pas s'en vanter. Evoquer la substitution du pétrole pour justifier cette aberration, c'est faire de la démagogie de mauvais aloi : il existe des méthodes de substitution pour le chauffage qui n'ont pas les défauts du chauffage électrique direct et qui utilisent des ressources renouvelables et autochtones.

Supposons que M. Desmeules se trompe dans ses prévisions (ce qui est possible, mais oui !) et que la demande d'électricité ne suive pas la courbe ascensionnelle qu'il escompte. Supposons que l'on ait construit toutes ces centrales à plus de deux milliards la pièce et que l'on n'en ait pas besoin. Cela coûtera beaucoup plus cher qu'un moratoire et nous laissera avec des installations au moins potentiellement dangereuses sur les bras. Et ne parlons pas des faillites financières qui seront, elles aussi, à la charge du consommateur. N'avait qu'à consommer plus de courant, celui-là, bien fait pour lui.

Je déclare, quant à moi, que je suis parfaitement d'accord qu'on limite la quantité de courant dont je peux disposer. On peut faire cela très simple-

ment en augmentant d'un facteur dix le prix du kwh consommé au-delà d'une certaine quantité. Ce qui pourrait peut-être augmenter le dividende aux actionnaires de la CVE (intéressant ça, non ?). Peut-être qu'au début, j'en subirai quelques inconvénients. Mais je me débrouillerai très bien, monsieur Desmeules. Je ferai attention aux rendements. Je me débarrasserai des gadgets électriques d'utilité marginale. J'éviterai les pertes inutiles. Je le fais du reste déjà, mais je peux très bien faire encore mieux. Et moins je consommerai d'énergie sous toutes ses formes, mieux j'aurai servi l'intérêt de l'indépendance nationale et, incidemment, aussi la mienne, ce que j'ai le défaut de trouver tout aussi important.

Le recyclage des promoteurs

Mais pour M. Desmeules, il n'y a de paradis que si l'on peut se vautrer dans l'énergie. De préférence l'énergie électrique. Il voudrait aussi nous faire croire qu'il sait mieux que nous quels sont nos besoins d'énergie. Il voudrait qu'on se vautre avec lui. C'est pour cela qu'il s'oppose à la clause du besoin justement. Mais, monsieur Desmeules, nous savons déterminer nos besoins nous-mêmes. Nous sommes satisfaits de votre fourniture de courant, mais nous n'en voulons pas plus. Contentez-vous d'assurer, avec une bonne fiabilité, les besoins actuels et laissez tout cet uranium dans la terre. Peut-être même qu'avec le temps, vous pourrez diminuer légèrement la production d'électricité. Vous aurez moins de soucis, plus de tranquillité... et nous aussi.

Peut-être l'investissement nucléaire est-il devenu déjà si grand, qu'il paraît maintenant indispensable à ses promoteurs de le rentabiliser pour ne pas perdre la face. Mais les citoyens peuvent aussi bien pardonner à ceux qui se trompent. Les promoteurs du nucléaire pourront d'ailleurs se recycler dans le domaine des économies et de la récupération de l'énergie. Il y a encore énormément à faire de ce côté-là.

P. Lehmann